

Département de la Loire-Atlantique

Commune de Saint-Molf

PLAN LOCAL D'URBANISME



Règlement graphique



↑ Nord Echelle 1 : 5 000

APPROBATION
Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du

	Parcelle cadastrale
	Surfaces bâties
	Petit patrimoine protégé (L123-1-5-7°)
	Zones humides
	Espaces boisés classés
	Boisements protégés (L123-1-5-7°)
	Emplacements réservés
	Servitude de localisation
	Haies protégées (E.B.C.)
	Haies protégées (L123-1-5-7°)
	Haies à créer
	Linéaire commercial
	Marge de recul des voiries
	Limites des zones du P.L.U.

Numéro	Objet	Bénéficiaire
1	Station de lagunage du Binguet	Commune
2	Création d'un fossé d'écoulement	Commune
3	Aménagement d'un carrefour	Commune
4	Aménagement du ruisseau et création d'une liaison douce	Commune
5	Acquisition du ruisseau	Commune
6	Liaison douce entre secteurs	Commune
7	Aménagement du ruisseau	Commune
8	Création d'un stationnement	Commune
9	Création d'un accès	Commune
10	Création d'une liaison douce	Commune
11	Création d'un accès pour entretien du ruisseau	Commune
12	Création d'une liaison douce	Commune
Servitude de localisation:		
I	Bâtiment d'intérêt collectif / Secteur de la Roche Blanche	Commune